



**Intercountry
Committees**

Luxembourg, le 22 janvier 2023

INVITATION d'ADHÉSION au

CIP BELUX INDONÉSIE, section BELUX



COMITÉ INTER-PAYS
BELUX - INDONESIA



**IMAGINE
ROTARY**

District 2130 | District 2140 | District 2150 | District 2160

Chères Amies et chers Amis. Proposition de former une association à but non lucratif régie par les dispositions de la Loi Luxembourgeoise du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif,

L'Association a pour but, d'une façon générale :

- d'être d'abord en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg (en abrégé « BELUX ») une ambassade rotarienne de l'Indonésie
- de favoriser entre les Rotariens du BELUX les échanges amicaux, individuels ou en groupes, les jumelages, les parrainages ou les contacts de club à club en apportant autant que de besoin, une information ou une formation aux Rotariens.
- de s'associer à, ou d'initier, des actions d'Intérêt Public Mondial, à caractère éducatif et humanitaire, conduites par les districts et les clubs.
- de porter une attention particulière aux jeunes générations en favorisant les rencontres et les échanges culturels, de loisirs et professionnels.
- d'apporter son soutien au développement des grands programmes du Rotary International et de sa Fondation.
- et d'initier toutes autres actions entrant dans les objectifs et les buts du Rotary International.

L'association s'inscrit dans le cadre du programme Rotarien ICC/CIP et, se conforme, en conséquence aux statuts du Rotary International ainsi qu'au R.O.I. spécifique au programme ICC/CIP de la zone BELUX. Peuvent être membres :

- soit membres actifs, les districts rotariens BELUX, **les Rotary et Rotaract clubs BELUX, les ami-es membres des Rotary et Rotaract Clubs BELUX**
- soit membres correspondants, **les personnes non rotariennes**
- soit membres d'honneur
- soit membres bienfaiteurs

LA COTISATION sera fixée annuellement en assemblée générale.

Membres fondateurs :

- Rotary District 2130
- Rotary District 2140
- Rotary District 2150
- Rotary District 2160
- Rotariens : CLAUDE HAMILIUS, DOMINIEK WILLEMSE, ETIENNE BAILLY et PASCAL GROSSE, BENNY LENAERTS, MARCEL ZUCKERMAN, R F TOMIE YUDHIRA, RUDI PANIS, NATHALIE HUYGHEBAERT, PATRICK DE KNOOP, FREDERIK BAGGEN, MARCEL TILKIN, JACQUES FLIES, FRANK HALMES, JEAN-MARIE HOFFMANN, JOACHIM KUSKE, PATRICK LUDOVICY, PIT HOFFMANN, RENÉ FRIEDERICI,

Plus d'information sur Polaris : [Comité Inter Pays BELUX INDONÉSIE](#), section BELUX. **Les statuts détaillés** sont disponibles sur demande.

Contact :

Jean-Marie HOFFMANN
Rotary Club Luxembourg-Horizon
+352 621 131 181
jean-marie.hoffmann@pt.lu

What's in it for YOU and YOUR CLUB :

Être membre d'une Commission Inter-Pays (CIP) peut donner à un Rotary club la possibilité de participer à des projets de service internationaux et à des échanges culturels, ainsi que d'entrer en contact avec d'autres Rotary clubs de différents pays.

De plus, faire partie d'un CIP peut aider un club à mieux comprendre les problèmes mondiaux et les perspectives culturelles, ce qui peut améliorer la capacité du club à servir sa communauté locale.

De plus, être membre d'un CIP peut accroître la visibilité et la réputation d'un club tant au niveau local qu'international.